



Élu.e.s  
du groupe  
Saint-Herblain  
en Commun

Conseil municipal du 12 avril 2021

Intervention d'**Amélie Germain**

Délibération n° 14 - Tableau des emplois

Cher.e.s collègues,

Je voudrais revenir sur le nombre de postes d'ATSEM, les agents territoriaux spécialisé.e.s des écoles maternelles.

La ville prévoit un poste d'ATSEM par classe de maternelle. En cas de départ en retraite ou d'ouverture de classe, la ville embauche donc le nombre de postes correspondants. Donc très bien pour les postes fixes.

En revanche, la ville embauche trop peu de personnel pour les besoins de remplacement.

Régulièrement, en cas d'arrêt maladie par exemple, certaines classes peuvent rester jusqu'à 3 semaines sans ATSEM, entraînant une détérioration des conditions d'accueil et de travail des enfants comme des enseignants.

**Nous, élu.e.s de Saint-Herblain en Commun, vous demandons de recruter plus d'ATSEM pour effectuer les remplacements, comme le fait déjà la municipalité de Nantes, afin de pallier ces dysfonctionnements récurrents. Ceci d'autant plus que la santé financière de la commune le permet largement.**

Merci pour votre réponse.



Citoyen-nes  
engagé-es